

Collège Victor Duruy

Fontenay-sous-Bois, le 15 septembre 2026

**Eric Lapierre
Principal**

Affaire suivie par :

Le secrétariat
Tél : 01 48 75 43 77
Mél : ce.0941090z@ac-creteil.fr

3, rue Molière
94120 Fontenay-sous-Bois
www.victorduruy.com

à

**Mesdames et Messieurs
les responsables des futurs élèves
du collège Victor Duruy**

Objet : Présentation des langues vivantes (LV) et enseignements facultatifs disponibles au collège Victor Duruy

Vous trouverez ci-après le rappel des langues vivantes (LV) et des différents enseignements facultatifs que propose le collège Victor Duruy. L'inscription aux options demeure de la responsabilité de l'établissement.

1) Présentation de la structure 2026-2027 et des principales caractéristiques du collège

Dans un climat serein, notre collège accueille environ 500 élèves répartis à la rentrée 2026 dans 20 divisions : 5 classes de 6^{ème}, 5 classes de 5^{ème}, 5 classes de 4^{ème} et 5 classes de 3^{ème}.

La communauté éducative est composée 40 professeurs, d'une conseillère d'éducation (CPE), d'assistants d'éducation (AED), d'une infirmière, d'une psychologue-conseillère d'orientation et d'une assistante sociale.

En plus de l'anglais obligatoire dès la 6^{ème}, l'établissement propose 3 langues vivantes 2 (LV2) : Allemand ou Espagnol ou Italien.

Les élèves peuvent également bénéficier de séances de devoirs faits de la 6^{ème} à la 3^{ème} selon différentes modalités.

De nombreux clubs sont proposés aux élèves à la pause méridienne : chorale, club journal, club Philo, club jeux d'échecs, club développement durable, club cartes Magic ...

L'association sportive (AS) propose une pratique sportive en dehors des horaires de l'emploi du temps, tels que : Badminton, Roller, Natation, Basket, Handball ou encore Futsal. Les inscriptions se font auprès des professeurs d'EPS en début d'année scolaire.

Enfin, dans la mesure du possible, des séjours à l'étranger (En Angleterre) ou sportifs (ski, nautisme) peuvent être proposés.

2) Présentation des langues vivantes et des enseignements facultatifs

Au collège, il est obligatoire pour chaque élève de pratiquer 2 Langues Vivantes (LV1 et LV2).

Si la LV1 est obligatoirement l'Anglais, le collège propose 3 langues pour la LV2. Les élèves ont la possibilité de pratiquer en LV2 : l'Allemand dès la 6^{ème} en classe bilingue ou à partir de la 5^{ème} l'Espagnol ou l'Italien.

L'établissement propose en enseignements facultatifs :

- Une section sportive : Tennis de table (sur dossier et test de sélection à partir de la 6^{ème})
- Un parcours Langues et Cultures Européennes : LCE Anglais (à partir de la 5^{ème})
- Un parcours Langue et Culture de l'Antiquité : LCA Latin (à partir de la 5^{ème})

Les dossiers de candidature pour ces enseignements facultatifs sont déposés, par les familles, l'année précédant l'entrée dans les classes concernées. Lorsque qu'une candidature est approuvée par le collège, les élèves et leurs responsables s'engagent à suivre cet enseignement durant la totalité du cycle proposé par l'établissement (exemple : LCA Latin de la 5^{ème} à la 3^{ème} ; Tennis de table ou Allemand de la 6^{ème} à la 3^{ème}).

Depuis 2023 révisée en 2026, le collège a pour volonté de permettre à un maximum d'élèves de participer à un enseignement facultatif. Cependant, en raison du nombre d'heures supplémentaires qu'ils représentent, certains ne sont pas cumulables. Les compatibilités sont prévues comme suit :

Tableau de compatibilité des enseignements facultatifs et obligatoires
du collège Victor Duruy de Fontenay-sous-Bois 2026-2027

	Bilingue Allemand (6 ^{ème})	Tennis de table (6 ^{ème})	LV2 Espagnol (5 ^{ème})	LV2 Italien (5 ^{ème})	LCE Anglais (5 ^{ème})	LCA Latin (5 ^{ème})
Bilingue Allemand		Incompatible	Incompatible	Incompatible	Compatible*	Compatible
Tennis de table	Incompatible		Compatible	Incompatible	Incompatible	Incompatible
LV2 Espagnol	Incompatible	Compatible		Incompatible	Compatible	Compatible
LV2 Italien	Incompatible	Incompatible	Incompatible		Compatible	Compatible
LCE Anglais	Compatible*	Incompatible	Compatible	Compatible		Incompatible
LCA Latin	Compatible	Incompatible	Compatible	Compatible	Incompatible	

Attention : Les modalités d'organisation ainsi que le volume d'heures des enseignements facultatifs sont susceptibles d'évoluer d'une année scolaire à l'autre.

*à compter de la rentrée 2026.

a) Section Tennis de Table à l'entrée en 6^{ème}

La section Tennis de Table permet aux élèves de renforcer leurs compétences dans cette discipline ; le recrutement se fait par un test organisé par le club de Fontenay-sous-Bois et le professeur d'EPS coordonnant la section. La motivation est un atout indispensable. L'élève retenu pour la section devra suivre 3 heures par semaine d'entraînement au Tennis de Table organisé par le collège.

Attention : le volume d'heures supplémentaires étant important, les autres options ne pourront être ajoutées les années suivantes.

b) LV2 Allemand en classe bilangue à l'entrée en 6^{ème}

L'apprentissage d'une seconde langue vivante – LV2, se fait normalement en 5^{ème}. Le collège Victor Duruy offre la possibilité d'apprendre l'Allemand dès la 6^{ème} en « bilangue ». Il s'agit, pour les élèves volontaires, d'un apprentissage anticipé d'une seconde langue vivante. Lors de l'année de 6^{ème}, les élèves inscrits en allemand bilangue auront ainsi 4 heures d'anglais LV1 et 2 heures d'allemand.

Ces élèves poursuivent ensuite l'apprentissage de l'allemand en tant que LV2 de la 5^{ème} à la 3^{ème}, selon les horaires réglementaires.

Le choix de cette langue permet aux élèves d'intégrer en seconde, sur dossier, les filières binationales français/allemand et de préparer dans lycées qui le proposent la double certification AbiBac (baccalauréat français et son équivalent allemand : Abitur (Allgemeine Hochschulreife)).

Attention : En collège, le nombre de langues vivantes étudiées est restreint à 2 (LV1 Anglais compris), l'inscription en bilangue impose de poursuivre l'Allemand en LV2 sur l'ensemble de la scolarité au collège : les élèves inscrits en bilangue allemand ne pourront pas choisir LV2 Espagnol ou LV2 Italien lors du passage en 5^{ème}.

c) LV2 Espagnol à partir de la 5^{ème}

L'espagnol est proposé en tant que LV2 à partir de la classe de 5^{ème}. Les élèves inscrits en LV2 Espagnol ne pourront pas accéder ni à la LV2 Italien ni Allemand.

Le choix de cette langue permet aux élèves d'intégrer sur dossier les filières binationales français/espagnol en seconde et de préparer une double certification BachiBac (baccalauréat français et son équivalent espagnol : Bachillerato).

d) LV2 Italien à partir de la 5^{ème}

L'italien est proposé en tant que LV2 à partir de la 5^{ème}. Les élèves inscrits en LV2 Italien ne pourront pas accéder ni à la LV2 Espagnol ni Allemand. Les élèves pourront ensuite suivre cette langue jusqu'au BAC dans le lycée de secteur. Le choix de cette langue permet aux élèves d'intégrer sur dossier les filières binationales français/italien en 2nde et de préparer une double certification EsaBac (baccalauréat français et son équivalent italien : Esame di Stato).

e) Langues et Cultures de l'Antiquité – LCA Latin dès la 5^{ème}

L'inscription à l'apprentissage de LCA Latin se fait en 5^{ème}, après sélection par le collège ; l'option est ensuite poursuivie jusqu'en 3^{ème} à raison de 2 heures en 5^{ème}, de 2 heures en 4^{ème} et 2 à 3 heures en 3^{ème}. Cette option permet d'obtenir un bonus de point au DNB et puis au BAC.

f) Section Langues et Cultures Européennes – LCE Anglais à l'entrée en 5^{ème}

Cette option s'adresse aux élèves ayant une appétence prononcée pour l'apprentissage de l'Anglais. La LCE Anglais est accessible dès la classe de 5^{ème} après sélection par le collège, jusqu'à la classe de 3^{ème}. Les élèves bénéficieront d'1 heure supplémentaire d'Anglais dans leur emploi du temps en 5^{ème} et en 4^{ème} et de 2 heures en 3^{ème}.

Le Principal